



# SYNDICAT TRANSPORT SUD ESSONNE

5, Rue de la Mairie 91150 MORIGNY-CHAMPIGNY

## COMPTE-RENDU SUCCINCT Comité Syndical

Séance du 22 MARS 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-deux mars, à vingt heures trente, le Comité syndical s'est réuni en séance publique à la Salle des Fêtes de Morigny-Champigny, rue de la mairie, sous la présidence de M. Laurent Hesse Président du Syndicat mixte Transport Sud Essonne.

### ETAIENT PRESENTS :

#### LES DELEGUES DES COMMUNES DE :

ABBEVILLE-LA-RIVIERE, AUVERS-SAINT-GEORGES, BOISSY-LA-RIVIERE, BOISSY-LE-CUTTE, CHALOU-MOULINEUX, CHAUFFOUR-LES-ETRECHY, CONGERVILLE-THONVILLE, FONTAINE-LA-RIVIERE, GUILLERVAL, MEREVILLE, MONDEVILLE, MONNERVILLE, PUSSAY, RICHARVILLE, SACLAS, VIDELLES, VILLECONIN, VILLENEUVE-SUR-AUVERS,

#### LES DELEGUES DES EPCI SUIVANTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ETAMPOIS SUD ESSONNE, COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL D'ESSONNE,

### ETAIENT ABSENTS REPRESENTÉS :

#### LES DELEGUES DES COMMUNES DE :

FONTAINE-LA-RIVIERE (POUVOIR DE STEPHANIE CHESNAY A CEDRIC BONNEFOY), MEREVILLE (POUVOIR DE SYLVIE VASSET A GUY DESMURS), RICHARVILLE (POUVOIR DE CARINE HOUDOUIN A JEAN GRANDCOURT), SACLAS (POUVOIR DE CECILE CHAUVET A FLORENCE HANNICHE) ;

### ETAIENT ABSENTS NON REPRESENTÉS :

#### LES DELEGUES DES COMMUNES DE :

ANGERVILLE, ARRANCOURT, BOUTIGNY-SUR-ESSONNE, ESTOUCHES, MAUCHAMPS, LA-FORET-LE-ROI, SAINT-CYR-LA-RIVIERE, SOUSY-LA-BRICHE.

### SECRETAIRE DE SEANCE :

MONSIEUR CHRISTOPHE DESRUE

**Convocation le 14/03/2018**

### **Nombre de membres du Comité Syndical**

En exercice	:	56
Présents	:	30
Absents	:	26
Absents représentés	:	4
<b>VOTANTS</b>	:	<b>34</b>

Le quorum étant atteint, M. le Président a déclaré la séance ouverte à 20h44.

### Les membres de l'assemblée ont :

Reçu lecture de l'ordre du jour ;

Désigné à l'unanimité CHRISTOPHE DESRUE déléguée de la Commune de CHAUFFOUR-LES-ETRECHY, secrétaire de séance.

- 1 - **Prend acte**, à l'unanimité du débat d'orientation budgétaire et **approuve** le rapport d'orientation budgétaire annexé ;
- 2 - **Approuve**, à l'unanimité, la convention de délégation de compétences d'Île-de-France Mobilités en matière de services spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves;

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Président a clos la séance à 21 heures 36.

Le texte complet des délibérations mentionnées ci-dessus  
sera publié au Recueil des actes administratifs du Syndicat

Fait à Morigny-Champigny  
Le 23 mars 2018

Le Président,  
Laurent HESSE

